



Commune de
BARCY
7, Ruelle du Curé
77910 BARCY
Tél. et Fax : 01 60 44 70 16
E-mail : mairie-barcy@wanadoo.fr

Département de Seine-et-Marne
Arrondissement de Meaux
Canton de Meaux-Nord
Commune de BARCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
le 07 avril 2014

Date d'affichage :
le 07 avril 2014

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11
Quorum : 06

L'an deux mil quatorze, le 10 avril à 20 heures 30, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard DHUICQUE, Maire de BARCY.

Etaient présents :

Mme ARLOVE Angélique, M. BESANCON Emmanuel, Mme BONGARD Clotilde, M. BONGARD Jean-Luc, M. BOUYER Brice, M. CODRON Nicolas, M. DHUICQUE Pierre-Edouard, Mme GRONDIN-FUZELLIER Aniéle, M. MOLKA Hervé, Mme PETIT Laurence, Mme VACHER Katia.

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Katia VACHER est élue secrétaire de séance.

Avant de commencer la séance Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter l'approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du Vendredi 04 avril 2014 à l'ordre du jour.
Le Conseil Municipal n'accepte pas d'ajouter ce thème à l'ordre du jour.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de modifier l'ordre des sujets à aborder et de commencer par le n°04 Délégation des fonctions aux adjoints.
Le Conseil Municipal accepte la modification.

DÉLÉGATION DE FONCTIONS AUX ADJOINTS

Les délégations suivantes sont attribuées à :

1. Madame VACHER Katia en charge de l'action sociale et associative des affaires scolaires, de la culture et du patrimoine, de la communication,
2. Madame PETIT Laurence en charge des travaux d'entretien de la voirie et des réseaux, de la sécurité du village et des bâtiments communaux,
3. Monsieur CODRON Nicolas en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, du développement et des projets investissements.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite que chaque conseiller s'implique dans un domaine et qu'un référent soit nommé.

Les domaines suivants sont abordés :

1. Madame GRONDIN-FUZELLIER Anièle en charge de l'école, de la culture et du patrimoine, de la citoyenneté.
2. Monsieur BONGARD Jean-Luc en charge des réseaux d'eau et d'électricité
3. Madame ARLOVE Angélique en charge de la vie associative et de la communication
4. Monsieur BESANCON Emmanuel en charge de la construction du budget et du suivi des comptes publics
5. Monsieur BOUYER Brice en charge de la jeunesse et des loisirs, des activités sportives
6. Madame BONGARD Clotilde en charge de la petite enfance
7. Monsieur MOLKA Hervé en charge des manifestations sportives

Aucunes observations et remarques ne sont émises.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Délibération n°16-2014

ELECTION DES DEUX DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET D'UN SUPPLÉANT Représentant la commune au sein du Syndicat des Eaux du Bassin de la Thérrouanne

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application des statuts du Syndicat et du Code de l'Administration Communale, il y a lieu d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants qui représenteront la Commune au sein du Syndicat des Eaux du Bassin de la Thérrouanne.

Après avoir procédé par vote, les candidats suivants sont élus à l'unanimité :

Titulaires :

- Monsieur BONGARD Jean-Luc domicilié 1 rue Châtel - 77910 BARCY
- Madame PETIT Laurence domicilié 4 rue de Meaux - 77910 BARCY

Suppléants :

- Madame ARLOVE Angélique domiciliée 19 bis rue Mardelle - 77910 BARCY
- Monsieur DHUICQUE Pierre-Edouard domicilié 2 rue Mardelle - 77910 BARCY

Délibération n°17-2014

ELECTION DES DEUX DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET D'UN SUPPLÉANT Représentant la commune au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la rivière Thérrouanne et de ses Affluents

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application des statuts du Syndicat et du Code de l'Administration Communale, il y a lieu d'élire deux délégués titulaires et un délégué suppléant qui représenteront la Commune au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la rivière Thérrouanne et de ses affluents.

Après avoir procédé par vote, les candidats suivants sont élus à l'unanimité :

Titulaires :

- Monsieur BONGARD Jean-Luc domicilié 1 rue Châtel - 77910 BARCY
- Madame PETIT Laurence domicilié 4 rue de Meaux - 77910 BARCY

Suppléant :

- Madame ARLOVE Angélique domiciliée 19 bis rue Mardelle-77910 BARCY

Délibération n°18-2014

ELECTION DES DEUX DÉLÉGUÉS TITULAIRES

**Représentant la commune au Syndicat Intercommunal de la Région de Lizy-Sur-Ourcq
SIERLO**

Le Conseil Municipal

Vu les articles L.5211-6 à L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale de la Région de Lizy-Sur-Ourcq (SIERLO) et plus particulièrement son article 3-Fonctionnement,

Considérant qu'il convient d'élire 2 délégués afin de représenter la commune de BARCY au sein du comité syndicat du syndicat intercommunal d'électrification de la région de Lizy-sur-Ourcq,

Considérant que se présentent à la candidature de représentant de la commune au sein du syndicat intercommunal d'électrification de la région de Lizy-sur-Ourcq,

Monsieur BONGARD Jean-Luc
Madame PETIT Laurence

Après avoir, conformément à l'article L.5211-7-I susvisé, voté à bulletin secret,

ELIT :

Monsieur BONGARD Jean-Luc domicilié 1 rue Châtel-77910 BARCY
Madame PETIT Laurence domicilié 4 rue de Meaux -77910 BARCY

En tant que représentant de la commune de BARCY au sein de l'organe délibérant du Syndicat intercommunal d'électrification de la région de Lizy-sur-Ourcq,

Délibération n°19-2014

ELECTION DES DEUX DÉLÉGUÉS TITULAIRES

ET UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT

**Représentant la commune au comité de territoire du Syndicat Départemental des
Energies de Seine et Marne**

Le Conseil Municipal

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BCCCL-2013-31 du 18 mars 2013 portant création du syndicat mixte départemental d'électrification issu de la fusion des syndicats « SIER » de Donnemarie-

Dontilly », « SIER » du Sud-Est Seine-et-Marne, « SIER » du Sud-Ouest de Seine-et-Marne
« SMERSEM et SIESM »,

Considérant les statuts annexés à l'arrêté précité et plus précisément l'article 9.2.1 qui mentionne : « Les conseils municipaux des communes de chaque territoire élisent deux délégués titulaires et un délégué suppléant »,

Considérant que le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne sera créé au 1^{er} janvier 2014 et qu'il convient que les membres des comités de territoire soient désignés,
Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

Elit comme délégués représentant la commune de BARCY au sein du futur Comité de Territoire

Deux délégués titulaires :

Monsieur BONGARD Jean-Luc domicilié 1 rue Châtel-77910 BARCY

Madame PETIT Laurence domiciliée 4 rue de Meaux-77910 BARCY

Un délégué suppléant :

Monsieur MOLKA Hervé domicilié 14 rue Mardelle-77910 BARCY

Délibération n°20-2014
SMITOM
Représentant au sein du SMITOM

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application des statuts du Syndicat et du Code de l'Administration Communale, il y a lieu d'élire deux représentants qui représenteront la Commune au sein du Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères du Nord Seine et Marne.

Après en avoir délibéré, les deux représentants sont :

Titulaire : Monsieur DHUICQUE Pierre-Edouard

Suppléant : Madame GRONDIN-FUZELLIER Anièle.

Délibération n°21-2014
ELECTION DES DEUX DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET D'UN SUPPLÉANT
Représentant la commune au sein du Syndicat du Collège de Crégy-Les-Meaux

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application des statuts du Syndicat et du Code de l'Administration Communale, il y a lieu d'élire deux délégués titulaires et un délégué suppléant qui représenteront la Commune au sein du Syndicat du Collège de Crégy les Meaux.

Après avoir procédé par vote, les candidats suivants sont élus à l'unanimité :

Titulaires :

- Madame VACHER Katia domiciliée 24-26 rue des Prés - 77910 BARCY
- Madame GRONDIN-FUZELLIER Aniéle domiciliée 25 rue Mardelle - 77910 BARCY

Suppléant :

- Monsieur MOLKA Hervé domicilié 14 rue Mardelle - 77910 BARCY

Délibération n°22-2014

**ELECTION DES DEUX DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET D'UN SUPPLÉANT
Représentant la commune au sein du Syndicat Intercommunal de la Tour Jacques**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que par arrêté préfectoral n°07/14 du 26 avril 2007, les communes de MONTHYON et de BARCY ont été autorisées, conformément à leurs statuts, à se constituer en un syndicat intercommunal dénommé SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA TOUR JACQUES.

Conformément à l'article 5 desdits statuts et aux articles L 5211-6 et 5211-7 du C.G.C.T., le Syndicat est administré par un comité composé de deux délégués titulaires et un délégué suppléant par commune membre. Les membres du comité de chaque commune sont élus par les Conseils Municipaux. Le mandat des membres du comité prend fin en même temps que celui des Conseils Municipaux.

Après avoir procédé par vote, les candidats suivants sont élus à l'unanimité :

Titulaires :

- Madame ARLOVE Angélique domiciliée 19 bis rue Mardelle - 77910 BARCY
- Madame VACHER Katia domiciliée 24-26 rue des Prés-77910 BARCY

Suppléant :

- Monsieur BOUYER Brice domicilié 10 rue du Closeau - 77910 BARCY

Délibération n°23-2014

DESIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ

Représentant la commune au sein du Syndicat Intercommunal AGEDI

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il convient, compte-tenu que la collectivité est membre du Syndicat Intercommunal AGEDI, de désigner le délégué au Syndicat,

Le Conseil Municipal ouïe les explications du Maire,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vi l'arrêté Préfectoral DFEAD-3B-98 du 22 janvier 1998 du préfet de Seine-et-Marne, créant le syndicat AGEDI,

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BCCCL du 16 juin 2011 du Préfet de Seine-et-Marne autorisant la modification des statuts du Syndicat,

Vu les arrêtés du Préfet de Seine-et-Marne portant adhésion et retrait des collectivités membres depuis 1998,

Considérant le renouvellement des assemblées délibérantes, la collectivité membre du Syndicat Intercommunal AGEDI doit désigner un délégué A.GE.D.I,

Après un vote,

L'assemblée a désigné :

Monsieur BOUYER Brice résidant 10 rue du Closeau à BARCY (77910), tél : 06.20.78.91.21 bricebouyer@hotmail.com comme représentant de la collectivité au dit syndicat qui sera convoqué à l'Assemblée Spéciale du groupement intercommunal A.GE.D.I.

Délibération n°24-2014

ELECTION DU DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET DU SUPPLÉANT

Représentant la commune au sein De l'Institut de rééducation psycho-pédagogique

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application des statuts du Syndicat et du Code de l'Administration Communale, il y a lieu d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant qui représenteront la Commune à l'Institut de rééducation psycho-pédagogique.

Après avoir procédé par vote, les candidats suivants sont élus à l'unanimité :

Titulaire :

- Madame VACHER Katia domiciliée 24-26 rue des prés- 77910 BARCY

Suppléant :

- Madame BONGARD Clotilde domiciliée 5 rue des Prés - 77910 BARCY

CRÉATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la création des commissions communales suivantes :

COMMISSION FINANCES ET INVESTISSEMENTS

Compétences :

- Construction et débat budgétaire
- Suivi des comptes publics
- Discussion et étude des investissements

Président : DHUICQUE Pierre-Edouard,

Membres : Angélique ARLOVE, Emmanuel BESANCON, Brice BOUYER, Nicolas CODRON, Hervé MOLKA, Laurence PETIT, Katia VACHER,

COMMISSION JEUNESSE-LOISIRS ACTIVITES ASSOCIATIVES ET SPORTIVES

Président : DHUICQUE Pierre-Edouard

Membres : Angélique ARLOVE, Michaël BORDIER, Brice BOUYER, Robert CHAMPIN, Carole FUZELLIER, Aniéle GRONDIN-FUZELLIER, Philippe MANCHE, Hervé MOLKA, Marie-Christine RENARD, Gaël RYSZ, Katia VACHER.

Monsieur Le Maire exprime le souhait de voir le président de l'AFLB (association des fêtes et Loisirs de Barcy) représenté à cette commission.

COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION

Compétences :

- Information interne et externe
- Moyens de communications
- Démarche et infos pratiques pour les nouveaux habitants
- Comité de Rédaction du Bulletin Municipal
- Site internet

Président : DHUICQUE Pierre-Edouard

Membres : Angélique ARLOVE, Clotilde BONGARD, Brice BOUYER, Katia VACHER.

COMMISSION CULTURE ET HISTOIRE

Compétences :

- Evénements et manifestations à caractère culturel
- Centenaire

Président : DHUICQUE Pierre-Edouard

Membres : Angélique ARLOVE, Aniéle GRONDIN-FUZELLIER, Stéphane RYCHLEWSKI, Katia VACHER, Michel VASSE.

COMMISSION TRAVAUX-SECURITE-TRANSPORTS

Compétences :

- Travaux de la commune
- Bâtiments communaux
- Suivi des déclarations de travaux et de permis de construire
- sécurité des biens et des personnes.

Président : DHUICQUE Pierre-Edouard

Membres : Jean-Luc BONGARD, Brice BOUYER, Nicolas CODRON, Laurence PETIT.

COMMISSION URBANISME ET AMENAGEMENT

Compétences :

- Evolution architecturale du village,
- Mise à jour Plan Local d'Urbanisme

- Suivi de l'assainissement.

Président : DHUICQUE Pierre-Edouard

Membres : Emmanuel BESANCON, Brice BOUYER, Nicolas CODRON, Hervé MOLKA, Laurence PETIT, Katia VACHER.

Délibération n°25-2014
ELECTION DES QUATRE DÉLÉGUÉS TITULAIRES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S DE BARCY
Centre Communal d'Action Social

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de déterminer le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS.

Après en avoir délibéré par 11 voix « pour », les membres du Conseil Municipal décident de fixer le nombre de membres à 9 (4 membres du Conseil Municipal + Le Maire étant président de droit (article R123-7) + 4 autres membres nommés par Monsieur le Maire).

Après avoir procédé par vote, les candidats suivants sont élus à l'unanimité :

Membres élus au sein du Conseil Municipal :

Madame VACHER Katia,
Madame GRONDIN-FUZELLIER Aniéle,
Monsieur MOLKA Hervé,
Madame BONGARD Clotilde

Membres nommés par Monsieur Le Maire :

Madame GERARD Magali
Madame VASSE Jeannine
Madame RENARD Marie-Christine
Madame BONGARD Evelyne

Délibération n°26-2014
COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de constituer une nouvelle commission communale des impôts directs (article 1650 du code général des impôts) suite aux élections municipales.

Le Conseil Municipal doit dresser une liste de contribuables : douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, les candidats suivants sont désignés :

COMMISSAIRES TITULAIRES

Madame VACHER Katia demeurant 24-26 rue de Prés – 77910 BARCY
Madame PETIT Laurence demeurant 4 rue de Meaux – 77910 BARCY
Monsieur CODRON Nicolas demeurant 2 hameau de Pringy – 77910 BARCY
Monsieur BOUYER Brice demeurant 10 rue du Closeau – 77910 BARCY

Madame RENARD Marie-Christine demeurant 10 rue Châtel – 77910 BARCY
Monsieur BONGARD Jean-Luc demeurant 1 rue Châtel – 77910 BARCY
Madame ARLOVE Angélique demeurant au 19 bis rue Mardelle – 77910 BARCY
Madame BONGARD Clotilde demeurant au 5 rue des Prés – 77910 BARCY
Madame GRONDIN-FUZELLIER Anièle demeurant au 25 rue Mardelle – 77910 BARCY
Monsieur POUGET Thomas demeurant au 24-26 rue des Prés – 77910 BARCY
Monsieur DUPONT Jean-Pierre demeurant au 3 rue Mardelle – 77910 BARCY
Monsieur LACOUR Alain demeurant 8 rue de Meaux – 77910 BARCY

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

Monsieur CHAMPIN Robert demeurant 30 rue des Prés – 77910 BARCY
Monsieur CHOUDER Abdelaziz demeurant 15 rue Châtel – 77910 BARCY
Monsieur BESANCON Emmanuel demeurant au 3 Hameau de Pringy – 77910 BARCY
Madame FUZELLIER Carole demeurant 17 rue Mardelle – 77910 BARCY
Monsieur RYSZ Gaël demeurant 11 rue Châtel – 77910 BARCY
Monsieur MAIRET Cécile-Charlotte demeurant 9 rue Mardelle – 77139 MARCILLY
Madame DUPONT Roselyne demeurant 3 rue Mardelle – 77910 BARCY
Monsieur FUZELLIER Bernard demeurant 17 rue Mardelle – 77910 BARCY
Madame BOULON Nadine demeurant 1 allée du Joli Croc – 77910 BARCY
Monsieur BORDIER Michaël demeurant au 15 bis rue Mardelle – 77910 BARCY
Monsieur MANCHE Philippe demeurant au 2 ruelle Bazar – 77910 BARCY
Monsieur LAUNAY Loïc demeurant au 4 bis rue de Meaux – 77910 BARCY

Les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants seront désignés parmi cette liste par la direction Générale des Impôts.

COMMISSION SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner les représentants de la commune de Barcy au sein de regroupement pédagogique scolaire.

Sont désignés comme représentants :

- Anièle GRONDIN-FUZELLIER
- Katia VACHER

COMMISSION ELECTORALE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner les membres de la commission de révision des listes électorales de la commune.

Sont désignés :

Représentant du Tribunal de Grande Instance au sein de la commission chargée de la révision des listes électorales Madame Laurence PETIT

Représentant du Préfet au sein de la commission chargée de la révision des listes électorales Monsieur MOLKA Hervé.

Délibération n°2014-27
INDEMNITES DE FONCTIONS ALLOUEES
AU MAIRE ET AUX ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal de la commune de BARCY,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123-20 à L 2123-24-1,

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximum et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire et aux adjoints ;

Le Conseil Municipal DECIDE

Article 1

De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoints au Maire, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé par les articles L 2123-23, L 2123-24 et (*le cas échéant*) L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales :

- Maire : 8,50 %.
- 1^{er} et 2^e adjoints : 6,60 %.
- autres adjoints : 6,60 %.

Article 2

Dit que cette délibération annule et remplace la délibération prise par le Conseil Municipal en date du 14 mars 2008.

Article 3

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au sous-chapitre 65 du budget communal.

Article 4

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil Municipal est annexé à la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les réunions de Conseils Municipaux auront lieu de préférence les Lundis de 20h00 à 22h00.

La présence de la secrétaire de mairie est recommandée afin de rédiger les compte-rendus et sera rémunérée en heures supplémentaires soit au nombre de 3 (trois).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les réunions de Conseil Municipal seront dorénavant enregistrées et les procès-verbaux rédigés en mot à mot par souci de mise à connaissance des dits de chaque conseiller et de compréhension des habitants.

Madame Clotilde BONGARD informe qu'elle craint l'autocensure.

Monsieur Emmanuel BESANCON demande à ce que les enregistrements et leurs destructions soient encadrés.

Monsieur Le Maire récapitule avec le Conseil Municipal les demandes de subventions des associations. Trois associations sont répertoriées :

- A.F.L.B Association Fêtes et Loisirs de Barcy
- Palette et Pinceaux,
- Amicale Scolaire de Chambry

Monsieur Hervé MOLKA souhaite informer la population du recours fait auprès du Tribunal Administratif de Melun sur le scrutin des élections du 30 mars 2014.

Monsieur Le Maire propose aux publics présents de prendre la parole.

Madame Jeannine VASSE souhaite être plus informée quant à la requête sur le scrutin du 30 mars 2014.

Monsieur Le Maire répond que selon la procédure il ne souhaite pas faire de commentaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h35.

Suivent les Signatures,
Le 10 avril 2014
Le Maire,
Pierre-Edouard DHUICQUE